



# De la littérature latine à la littérature française : une transition victime du cloisonnement académique

Lucile Jaeck

## ► To cite this version:

Lucile Jaeck. De la littérature latine à la littérature française : une transition victime du cloisonnement académique. Perspectives médiévales, 2015, Cultiver les lettres medievales aujourd'hui, 36, 10.4000/peme.7852 . hal-01367557

**HAL Id: hal-01367557**

**<https://unilim.hal.science/hal-01367557>**

Submitted on 16 Sep 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Lucile Jaeck

## De la littérature latine à la littérature française : une transition victime du cloisonnement académique

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

### Référence électronique

Lucile Jaeck, « De la littérature latine à la littérature française : une transition victime du cloisonnement académique », *Perspectives médiévales* [En ligne], 36 | 2015, mis en ligne le 01 janvier 2015, consulté le 16 septembre 2016. URL : <http://peme.revues.org/7852> ; DOI : 10.4000/peme.7852

Éditeur : Société de langues et littératures médiévales d'oc et d'oïl

<http://peme.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://peme.revues.org/7852>

Document généré automatiquement le 16 septembre 2016.

© Perspectives médiévales

Lucile Jaeck

## De la littérature latine à la littérature française : une transition victime du cloisonnement académique

- 1 Après son trouble et par trop dénigré prédécesseur, le XI<sup>e</sup> siècle apparaît comme un temps de réorganisation, chaotique mais fécond. Ce changement de millénaire a pesé de tout son poids symbolique sur la recherche universitaire. En histoire médiévale, aucun sujet ne semble avoir déclenché plus de passion que celui de l'existence d'une révolution féodale, interrogeant l'origine de l'organisation socio-politique et économique des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Ce débat historiographique – déjà fort ancien puisqu'il remonte au début du XIX<sup>e</sup> siècle – a donné lieu à un véritable duel universitaire dans les années 1980-1990, avant de déboucher sur un statut quo peu satisfaisant<sup>1</sup>. Les piétinements actuels du débat, que certains considèrent comme dépassé, n'effacent pas la densité des problématiques soulevées, notamment la question de l'« illusion documentaire » mise en avant par Dominique Barthélémy<sup>2</sup>.
- 2 Il est intéressant de voir qu'une situation assez proche peut être observée en littérature dans la discussion sur l'origine des chansons de geste, qui pose également la question de la continuité et de la rupture. Si ce débat – pas plus qu'en Histoire – n'échappe pas à des prises de position idéologiques, c'est sans doute parce qu'il « met en cause la définition même de la critique et de la littérature »<sup>3</sup>. Ce qui se joue au XI<sup>e</sup> siècle met chaque médiéviste face à sa propre conception des rapports sociaux, des représentations collectives et finalement de l'innovation, afin de s'interroger pour savoir si ce siècle fut inventif ou sut seulement en donner l'illusion.
- 3 La différence majeure entre les deux débats réside dans leur support : les historiens divergent dans l'interprétation des sources, tandis que les littéraires doivent interroger le « silence des siècles » de Joseph Bédier : ces siècles écoulés entre les événements historiques qui inspirèrent les chansons de geste et la transcription de celles-ci. La nature universitaire ayant horreur du vide, elle cherche depuis le XIX<sup>e</sup> siècle à éclairer la genèse du genre épique français. La théorie traditionnaliste (représentée entre autres grands noms par Gaston Paris et Léon Gautier) a expliqué cet écart temporel par l'hypothèse d'une tradition orale continue, qui n'aurait jamais été transcrite ou aurait été perdue. Si rien ne vient contredire cette théorie, rien ne vient réellement la consolider, sinon quelques témoignages vagues et tardifs. Cela amena l'école individualiste à la rejeter comme construction intellectuelle : son chef de file, Joseph Bédier, insista sur la modernité de la littérature épique française, pour défendre l'idée qu'elle fut véritablement une création du XI<sup>e</sup> siècle.
- 4 Cette nouvelle théorie eut un impact immédiat sur la recherche et ses apports furent considérables. Mais ses prises de position les plus tranchées furent mises à mal par la découverte de la *Nota Emilianense* et une datation plus certaine du *Fragment de la Haye*, entre autres apports<sup>4</sup>. Ces documents latins attestent – dans les limites de leur chronologie – d'une tradition légendaire antérieure à la mise par écrit des chansons de geste. La pensée néo-traditionnaliste de Ramón Menéndez Pidal prit alors le relais. Pierre Le Gentil tenta de concilier les différentes approches par l'introduction du concept de « mutation brusque » : une œuvre collective brouillonne devenue un chef-d'œuvre sous la plume d'un écrivain de génie. De nouvelles problématiques (notamment les fascinantes questions de la performance et de l'esthétique orales) ont également su ouvrir d'autres horizons à un débat qui commençait à s'essouffler.
- 5 Aujourd'hui, la quête des sources a livré ses rares fruits et il semble plus productif d'expliquer les poèmes en étudiant les milieux sociaux et littéraires dans lesquels ils furent composés et diffusés. L'idée n'est certes pas neuve : la théorie de la réception de Hans Robert Jauss est employée de longue date par les spécialistes de littérature médiévale. Mais toute la complexité de son application découle de la complexité de la situation. La culture dans la France des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles se définit par sa diversité et sa très grande perméabilité. Elle est orale, écrite

et gestuelle ; savante, élitiste et populaire ; oïlitan, occitan, provençal et latin ; cléricale et laïque. Tous ces aspects se combinent et s'influencent dans des proportions qu'il nous est difficile d'appréhender. Que reste-t-il alors au chercheur ? Des traces. C'est-à-dire cette part de la culture médiévale qui accéda à l'écrit et survécut au temps : c'est là tout ce que nous pouvons étudier, et c'est déjà beaucoup. Aussi éclectiques que soient les textes médio-latins, aussi "mouvante" et "variante"<sup>5</sup> que soit la littérature française médiévale, ils représentent un choix mémoriel, un legs à la postérité. Ils nous offrent un aperçu – parfois frustrant, il est vrai<sup>6</sup> – de toutes les cultures de leur temps et n'entravent heureusement pas l'étude de l'oralité.

- 6 Quant à ce qu'il nous reste de la culture du XI<sup>e</sup> siècle, cette culture qui vit réellement naître la littérature française, ce sont essentiellement des textes latins. Ils n'en sont pas moins représentatifs du milieu culturel dans lequel baignait le public de la première littérature française. En effet, les clercs préservaient et produisaient une tradition culturelle latine, qu'ils propageaient dans toutes les strates de la société. Mais ils étaient aussi membres à part entière de cette société : la culture vernaculaire – qui ne leur était pas plus étrangère que ne l'était la culture latine aux grands laïcs – influençait leur production littéraire, tout comme pouvaient l'influencer les exigences d'un commanditaire laïque. L'analyse de la transition entre littérature latine et littérature française apparaît logique : il s'agit de deux cultures intimement liées, qu'il faut aborder sous l'angle du perpétuel équilibre médiéval entre création et tradition. Mais la situation de la recherche littéraire française n'y est guère propice : c'est ce que je voudrais ici constater et regretter, en me réjouissant toutefois des dynamiques favorables. Jeune historienne m'aventurant dans le domaine littéraire, j'espère que l'on voudra bien me pardonner si j'ai parfois péché par naïveté.

## 1. Les cloisonnements universitaires

- 7 Il est fort dommage que les cloisonnements disciplinaires n'encouragent pas l'étude de la transition entre littérature médio-latine et première littérature française. Au sein des Lettres, le principal d'entre eux sépare la littérature médio-latine de la littérature française et se révèle aussi sensible dans l'enseignement que dans la recherche. Si les manuels font des efforts méritoires<sup>7</sup>, la littérature latine du Moyen Âge reste le parent pauvre. Cet ostracisme découle d'un triple mouvement qui le rend d'autant plus difficile à combattre : périodique, linguistique et générique. Périodique car la littérature latine est une littérature multimillénaire : née dans la Rome antique, elle a connu une certaine fortune jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, même si à cette époque elle apparaissait de plus en plus artificielle<sup>8</sup>. Il est donc d'usage de la répartir selon les périodes historiques traditionnelles, séparant ainsi la littérature antique de la littérature médiévale. Ce découpage périodique pose d'autant plus problème que nos lettres modernes se définissent exclusivement par l'étude de la littérature en langue française. En dernier lieu se pose parfois la question du genre : la littérature latine du haut Moyen Âge est-elle réellement littérature ? Si la question ne concerne pas la production lyrique (encore qu'elle soit fortement méconnue), elle touche directement les textes narratifs. Il s'agit en effet essentiellement de textes hagiographiques et de récits historiques, difficilement classifiables selon la théorie moderne des genres littéraires. Tout cela a pour conséquence que leur étude est largement laissée aux historiens et aux linguistes, dont les questionnements peuvent certes recouper mais pas recouvrir l'étude d'une continuité littéraire dépassant le clivage de la langue. Au sein même des lettres médiévales, l'éclatement de la romanistique a érigé bien des barrières. Comme le constate Michel Zink pour les années 1960 :

[La situation] portait aussi en germe le développement et les lacunes de l'enseignement de langue et de littérature médiévales tel qu'il existe aujourd'hui dans nos universités. Le triste cloisonnement, qui depuis a fait tant de ravages, existait déjà en partie : Jean Frappier et Pierre Le Gentil pour la littérature, Robert-Léon Wagner, avec à ses côtés Claude Régner, pour la langue, Jean Boutière pour le provençal de l'autre côté de la rue.

- 8 Ce cloisonnement est renforcé par l'organisation institutionnelle. En effet, cette thématique recoupe plusieurs sections du CNU et pour des raisons pragmatiques les modes de recrutement universitaires encouragent un découpage disciplinaire tranché. Sans compter qu'à l'heure des

restrictions budgétaires, la position des spécialistes de la première littérature française semble plus fragile que jamais<sup>9</sup>.

- 9 Cet éclatement de la recherche ne serait pas si dommageable pour notre sujet s'il n'y avait un véritable manque de communication entre les différents concernés. Le problème de la transition entre littérature médiolatine et littérature française demanderait pourtant une véritable coopération interdisciplinaire, dépassant les frontières entre littéraires, linguistes et historiens ; médiolatins et romanistes. Cela pourrait paraître un vœu pieux, mais il y a des précédents encourageants. À titre d'exemple, la petite révolution dans les sciences humaines que fut la naissance de l'anthropologie historique dut en bonne part le jour à un colloque réunissant historiens et anthropologues<sup>10</sup> ainsi qu'à la publication d'une *Histoire de la famille* sous la direction de deux historiens, d'une sociologue, d'une ethnologue<sup>11</sup>. Pour revenir à notre transition entre littérature médiolatine et littérature française, on ne peut que constater un véritable consensus sur la nécessité de l'interdisciplinarité universitaire – individuellement, aucun chercheur ne s'y oppose. Pourtant, les cloisonnements persistent : pour citer deux terrains d'échange, on compte encore trop peu de revues et d'appels à contribution de manifestations scientifiques pratiquant une véritable ouverture disciplinaire<sup>12</sup>. On pourrait facilement mettre cela sur le dos d'habitudes ayant la vie dure. Il paraît plus juste de constater que la grande spécialisation de la recherche actuelle nuit à la communication au sein d'une même discipline et n'encourage donc pas les élans interdisciplinaires. L'inflation de publications, due à un système qui évalue les chercheurs sur la quantité à défaut d'être en mesure de juger exhaustivement et objectivement la qualité, y est pour beaucoup : comment s'intéresser à la parole d'étrangers lorsqu'il est difficile de suivre les discussions dans sa propre famille ?

On a en effet l'impression que la compartimentation de la discipline – par sujets, périodes, méthodes – a atteint un tel degré que nous pouvons royalement ignorer ce que font les autres. Seuls importent, et encore, ceux qui travaillent comme nous<sup>13</sup>.

- 10 On est libre de trouver Richard Trachsler sévère dans ce jugement : son constat n'en reflète pas moins un certain état de la recherche universitaire. Les Lettres ne sont pas les seules concernées, mais peut-être l'histoire de la discipline ne facilite-t-elle pas la résistance à un éclatement de la dynamique universitaire.
- 11 Si l'actualité de la recherche littéraire est déjà complexe à suivre pour les principaux concernés, comment le chercheur étranger à la discipline peut-il espérer s'en sortir ? Il lui est bien difficile de s'y retrouver dans une littérature scientifique aussi pléthorique, bien difficile de saisir quels sont les textes fondamentaux. Ainsi que le fait observer Michel Zink, les bibliographies existent en littérature médiévale et elles sont d'excellente qualité, mais leur abondance complique la tâche du chercheur<sup>14</sup> – pour ne pas dire qu'elle affole le novice. De plus, l'histoire et les méthodes de la discipline créent un rapport assez ambigu à la vulgarisation, qui est noblement pratiquée par certains littéraires mais dénigrée par d'autres<sup>15</sup>. Loin de moi l'idée d'ériger les historiens en modèle, car ils ont leurs propres défauts, mais il m'est difficile de ne pas juger que leur soif de synthèse et leur rapport historiquement étroit à l'enseignement secondaire (et donc à la préparation aux concours d'enseignement) donnent lieu à davantage de publications facilitant l'accès à leur discipline. De plus, heureux hasard, concernant la période dont il est ici question, une récente question au programme des concours d'enseignement<sup>16</sup> a permis la parution d'une bibliographie détaillée<sup>17</sup> et de plusieurs ouvrages de synthèse sur une thématique et une chronologie qui en manquaient encore. Le chercheur en littérature médiévale cherchant à cerner le contexte socio-historique de son sujet d'étude y trouvera réunies les dernières avancées de la recherche historique. Les programmes des concours d'enseignement en Lettres<sup>18</sup> n'encouragent pas la naissance de tels outils. Plus généralement, les compartimentations évoquées *supra* ne facilitent pas la naissance d'ouvrages de synthèse. Malgré tout cela, les efforts en ce sens des littéraires sont assez remarquables : « Partout, les revues et collections destinées aux étudiants, traductions et études de la littérature du Moyen Âge se sont multipliés, repoussant, de fait, les bornes du champ des connaissances »<sup>19</sup>. Une situation qui ne peut être que favorable au dialogue interdisciplinaire, mais également à la

formation des étudiants en Lettres. Voilà déjà une vingtaine d'années, Michel Zink s'inquiétait pour eux :

Il y a quelques années, quand je constatais l'engouement des étudiants pour le moyen âge, je me disais qu'ils y découvraient quelque chose de nouveau, un domaine qu'ils n'avaient pas eu l'occasion d'étudier au lycée, et que cela les changeait de Racine et de Molière. Je me suis aperçu depuis que c'est tout le contraire. Du temps où ils arrivaient à l'université avec un minimum de culture littéraire, la littérature médiévale pouvait les déconcerter. Dans l'état de virginité culturelle qui est souvent la leur aujourd'hui, elle ne vient contredire aucun canon et ne risque pas de les surprendre. Le malentendu est différent, mais il n'est pas moins grave. Car le moyen âge s'est soucié, quant à lui, de situer les lettres de son temps au regard du canon antique. Piètre médiéviste, que celui qui n'est pas d'abord passé par la latinité<sup>20</sup>.

- 12 Mais quelle difficulté, pour l'enseignant en littérature médiévale, d'aborder la littérature médio-latine durant le peu d'heures dont il dispose déjà pour présenter quatre siècles de littérature française ! Souhaitons que l'important travail d'édition bilingue des textes médio-latins facilitera l'accès à ces textes à des étudiants et jeunes chercheurs de moins en moins familiarisés avec le latin.

## 2. L'irrésistible perméabilité de la recherche

- 13 Malgré le tableau négatif préalablement dressé, les cloisonnements entre et au sein même des disciplines n'ont jamais empêché des initiatives aussi bien individuelles que collectives de les dépasser. Dans la quête des origines de la première littérature française, la possibilité d'une tradition latine fut bien sûr envisagée. Elle est même indiscutable dans le cas de la première littérature vernaculaire, composée de textes hagiographiques tels la *Cantilène de saint Eulalie* (v. 880), la *Vie de saint Léger* (v. 980) ou la remarquable *Vie de saint Alexis* (v. 1050). Elle est également certaine pour les premiers romans, qui sont des adaptations en langue vernaculaire de textes latins : le *Roman d'Alexandre* d'Albéric de Pison (v. 1130), le *Roman de Thèbes* (v. 1150, adapté de la *Thébaïde*), le *Roman d'Eneas* (v. 1155, adapté de l'*Enéide*), le *Roman de Troie* de Benoît de Saint-Maure (v. 1165, adapté du *De excidio Troiae historia*) et même le *Philomena* de Chrétien de Troyes (v. 1170, inspiré d'Ovide). Mais ce constat n'est qu'un début : il doit servir de point de départ à une étude détaillée de l'évolution du roman antique vers le roman français en passant par les textes médio-latins, ainsi qu'a remarquablement su le faire Francine Mora-Lebrun dans la seconde partie du diptyque élaboré à partir de sa thèse d'État<sup>21</sup>. Elle y montre que l'auteur du *Roman d'Énéas* fit raisonner dans le cadre des préoccupations du temps la problématique de l'*Énéide* d'une faiblesse devenue force à la suite d'un parcours rédempteur.
- 14 Concernant la matière de Bretagne, la filiation avec un texte latin est également certaine : l'*Historia Regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth (v. 1136), transposé par Wace dans son *Roman de Brut*. Quant aux octosyllabes à rimes plates chers à Chrétien de Troyes, on les trouve déjà dans le *Voyage de saint Brendan* du clerc anglo-normand Benedeit (v. 1120), adaptation de la *Navigatio sancti Brendani*. Même pour la si celtique matière de Bretagne, tous les chemins mènent à la littérature médio-latine. Mais, encore une fois, ce constat n'a aucune valeur propre. Pour comprendre quels furent réellement les aspects novateurs de la littérature française, il semble nécessaire d'instaurer une réelle dynamique de littérature comparée<sup>22</sup>.
- 15 La question de la poésie lyrique française est plus délicate. On a certes supposé une certaine continuité entre la poésie médio-latine des clercs « qui, de Fortunatus à Hildebert de Lavardin et Baudri de Bourgueil, s'est complu à pratiquer le madrigal respectueux »<sup>23</sup> et la poésie des troubadours. La culture courtoise fut pensée comme n'étant peut-être pas sans lien avec l'*urbanitas* antique telle qu'elle fut développée par les clercs du haut Moyen Âge<sup>24</sup>. Malgré cela, et même s'il « est bien vrai qu'une certaine influence de la rhétorique médio-latine et que des réminiscences ovidiennes nombreuses et précises sont sensibles chez les troubadours »<sup>25</sup>, il est difficile de nier le caractère hautement novateur de la poésie courtoise, que ce soit dans le traitement des thèmes ou l'approche stylistique. Dans ce domaine de la poésie lyrique, qui m'est trop peu familier pour que je m'y attarde, l'intérêt d'une étude est très certainement davantage dans l'étude de la rupture que de la continuité.

- 16 Quoi qu'il en soit, pour ces différents genres la pertinence d'une étude de la tradition latine n'est pas remise en cause, même si l'absence d'opposition ne signifie pas participation. La question des origines de la littérature épique tend à provoquer des prises de position plus tranchées. Dominique Boutet a su parfaitement résumer l'origine du problème :

Le rapport de notre Moyen Âge avec l'épique repose largement sur un paradoxe au point de vue de l'histoire littéraire et plus spécialement de l'histoire des formes. Même si la littérature en langue vulgaire semble émerger des « âges sombres » et se pare ainsi à nos yeux d'aujourd'hui, des prestiges des origines, elle n'est pas originelle. Le bilinguisme est un fait irréductible, et il contribue à compliquer le problème<sup>26</sup>.

- 17 Le même auteur exprime de façon nette que « les rapprochements qui ont pu être esquissés avec l'épopée médio-latine se sont révélés illusoires », en s'attachant aux divergences formelles pour justifier cet avis. Il lui semble que la parenté thématique que l'on peut percevoir entre l'épique médio-latin et l'épique vernaculaire se justifie par un substrat commun (chrétien ou indo-européen)<sup>27</sup>. Il n'est pas isolé dans cette opinion. Ainsi que le constate Francine Mora-Lebrun en ouverture de sa remarquable étude sur l'*Énéide* médiévale et la chanson de geste : « Dans le débat opposant individualistes et traditionnalistes à propos de l'origine des chansons de geste, la théorie des origines latines n'a plus aucun succès : elle est maintenant décriée des deux côtés »<sup>28</sup>. Tout le reste de l'ouvrage vise à reposer la question de l'origine latine d'une autre manière : non pas comme source directe, mais comme cheminement. Son travail sur la question des motifs<sup>29</sup> montre toute la difficulté d'établir une filiation certaine, faute d'emprunts suffisamment typiques, sauf peut-être en ce qui concerne la thématique politico-religieuse de l'équilibre instable entre *pietas* et *furor*<sup>30</sup>. Se penchant aussi bien sur les thèmes que sur le style (notamment la question du rythme), elle étudie les poèmes épiques et historiques médio-latins comme étant

l'intéressant témoignage d'une rencontre entre la tradition d'une épopée latine *mutata in melius* – Virgile corrigée par Prudence – et l'apparition de thématiques nouvelles qui s'épanouiront dans les chansons de geste. Toutefois, rencontre ne veut pas dire fusion, et l'impression qui demeure est celle d'une juxtaposition<sup>31</sup>

- 18 Les conclusions de son étude sont aussi fascinantes que raisonnables et viennent enrichir les apports sur l'origine des chansons de geste issus des rapprochements qui ont pu être faits entre les textes hagiographiques et les chansons de geste. À ce sujet, on peut notamment citer le travail de Cesare Segre : la première section de son ouvrage *La Tradizione de la « Chanson de Roland »* regroupe des études examinant les rapports unissant les chansons de gestes aux poèmes hagiographiques qui les ont précédés. Il démontre de nombreuses convergences dans les procédés narratifs, stylistiques et métriques, établissant une continuité technique et esthétique entre les deux genres. Évoquant l'évolution de la laisse à partir de la *Vie de saint Alexis*, texte vernaculaire du milieu du XI<sup>e</sup> siècle qui offre la particularité d'avoir adapté une vie latine en strophes de cinq décasyllabes assonancés, Angelo Monterverdi en tire l'hypothèse qu'il « n'est pas impossible que les premiers auteurs [de chansons de geste] aient appris l'art de versifier »<sup>32</sup> dans les textes hagiographiques. Dans la recherche de ressemblances stylistiques, on a noté que l'usage émouvant des apostrophes répétitives dans la *Vie de saint Alexis* se retrouve dans la *Chanson de Roland*. L'art de la versification et les procédés de style dans la *Chanson de sainte Foy* évoquent également les chansons de geste, tout en annonçant la production lyrique des troubadours.
- 19 Roman, poésie lyrique, chanson de geste : aussi difficile qu'il soit de cerner les liens entre ces genres de la littérature française et les genres médio-latins, le jeu en vaut la chandelle. Car la littérature médio-latine, inévitablement influencée par les cultures vernaculaires et profanes, porte en germe la littérature française : elle représente les seuls traces tangibles de sa genèse que nous possédions.
- 20 M'écartant de la question spécifique des genres littéraires, je souhaite évoquer quelques travaux de portée plus générale : ceux d'Anita Guerreau-Jalabert, de Michel Banniard et d'Éléonore Andrieu. Anita Guerreau-Jalabert, historienne formée à l'École des chartes, circulant avec aisance dans les méandres de la linguistique médiévale, a rédigé un très bel

article sur la question de la parole dans la pensée médiévale. Choisisant un angle proprement linguistique, elle y expose comment les clercs définirent le paradigme de la parole et de la parabole christique, avant que les langues romanes s'en emparent pour les définir à leur manière<sup>33</sup>. Elle en profite pour rappeler que le médiéviste ne doit pas se laisser prendre à une trop forte opposition entre littérature ecclésiastique et littérature laïque, telle qu'elle est présentée par les clercs eux-mêmes :

à trop vouloir distinguer, et à se laisser prendre aux classifications "indigènes" qui ont un fondement historique et social déterminé – pour les clercs, la distinction entre le registre sacré et les autres ne peut être abolie –, on court le risque de méconnaître l'unicité fondamentale de certaines structures. Or l'organisation même du champ lexical et sémantique de la parole invite à reconnaître, au-delà de distinctions nécessaires, mais secondes, un schème général et fondamental de représentation et de pensée consubstantiel à une société chrétienne qui, sur le modèle de la parole divine, fait de ce qui est dit le signe et l'*integumentum* de vérités d'une autre nature<sup>34</sup>.

21 Michel Banniard, spécialiste de sociolinguistique diachronique médiévale et fin connaisseur de la genèse de la culture française, se méfie lui aussi de l'influence que peut avoir le discours ecclésiastique médiéval sur la recherche scientifique contemporaine. Il a récemment plaidé pour le choix d'un métalangage qui refuserait de décalquer le vocabulaire hérité des clercs médiévaux. Étudiant l'espace occitanophone, il voit la langue vernaculaire promue au rang d'acrolecte littéraire (avec la poésie courtoise) puis religieux (par la prédication et la théologie), dans un élan d'émancipation « face à l'hégémonie latino-ecclésiale »<sup>35</sup>. Dans sa contribution à l'*Histoire de la France littéraire*, il pose la question de l'émergence d'une littérature vernaculaire par le souhait des laïques de « se justifier dans l'ordre historique »<sup>36</sup>, ce qui renvoie à l'importance de la mémoire écrite au Moyen Âge, la seule qui puisse assurer une *bona fama* auprès des générations à venir.

22 Éléonore Andrieu, sociolinguiste membre des sections 7 et 9 du CNU, a elle aussi un profil universitaire atypique. S'intéressant également à la question de la parole, elle pose plus précisément celle de la parole efficace : d'abord monopole des clercs, qui la hiérarchisèrent comme étant supérieure à la fonction guerrière, elle fit l'objet d'une concurrence dans les textes romans<sup>37</sup>. Éléonore Andrieu étudie cette appropriation laïque de la parole efficace à travers la question de la gageure fanfaronne dans le *Voyage de Charlemagne*, après avoir posé plus généralement la question de savoir ce « [que] font les énoncés dits "littéraires" quand ils s'emparent de cet ensemble de motifs – parole efficace, armes, amour, pouvoir... – qui fondent tout à la fois la dépendance et l'"auxiliarité" des grands aristocrates laïcs<sup>38</sup> » dans le discours des clercs.

23 Une de ses autres contributions s'intéresse à la captation de l'idéal apostolique par la littérature romane, dans la perspective d'une réaction face à la dépréciation de l'état laïque dans le discours ecclésiastique.

Dès lors qu'ils s'emparent de telles questions et de tels schémas éthiques, les nouveaux énoncés de langue romane entrent donc en dialogue, au travers de leurs propres modes d'appropriation, avec un réseau dense de captations des modèles et des valeurs, fondé sur les multiples interprétations de la *vita vere apostolica*<sup>39</sup>.

24 Son regard sur la première littérature vernaculaire permet de dépasser l'équation qui assimile tous les textes hagiographiques à une production idéologique ecclésiastique. En étudiant la *Vie de saint Alexis* et la *Chanson de sainte Foy* en tant qu'itinéraires de pauvreté volontaire de la part de laïcs *qui restent laïcs*, elle y trouve une appropriation de la valeur apostolique. Elle étudie également l'absorption de la pauvreté monastique par la vertu ducale dans la *Chronique des ducs de Normandie* de Benoît de Saint-Maure et la dépossession involontaire comme école de vertu (avec appropriation de la *caritas* latine) dans d'autres récits d'oïl, ce qui offre des perspectives fascinantes. « C'est ce double mouvement de reprise et d'écart qui permet de penser que l'on aurait affaire à un possible "discours laïc", entendu comme discours travaillant à construire une identité "laïque" d'une valeur éthique extrême, mais autonome ».

25 On voit là que la littérature vernaculaire devrait toujours être pensée dans son rapport à la littérature latine contemporaine, dans sa façon de s'en inspirer et de s'en distinguer<sup>40</sup>, afin de

cerner la « vraie réalité littéraire en ce temps de bilinguisme fondamental et de plurilinguisme au niveau national »<sup>41</sup>.

- 26 Au terme de cet aperçu, forcément incomplet, de l'état de la recherche, on constate que l'étude de la tradition latine a déjà su porter ses fruits. Bien que cet axe de recherche ne soit pas le plus populaire, il offre de nombreuses perspectives de recherche et fait partie des solutions pour interroger le « silence des siècles ». En effet, même si la théorie individualiste de Joseph Bédier a su bouleverser l'approche des origines de la chanson de geste, l'idée d'une génération spontanée du genre épique a été abandonnée pour en revenir à la théorie de la continuité, ainsi que l'avait pressenti Ferdinand Lot<sup>42</sup>. Il ne s'agit pas d'étudier une continuité entre la littérature latine et les littératures vernaculaires françaises, mais bien une continuité littéraire générale qui vit ces littératures coexister, afin de cerner, dans la mesure du possible, les transferts et les transitions.

### 3. La transcription de la littérature vernaculaire : une problématique à réinterroger ?

- 27 La littérature vernaculaire française est née dans un champ littéraire latin. Nous savons qu'elle n'a pas surgi *ex nihilo*. Mais savons-nous réellement que fut la motivation de la soudaine mise par écrit de cette culture ? Comprendre le rôle de la littérature vernaculaire et saisir *de quoi* elle prit la place exige de remonter à ses origines.
- 28 Il est établi que la première littérature vernaculaire fut une littérature religieuse. De la fameuse *Cantilène de sainte Eulalie* (v. 880) au *Voyage de saint Brendan* (v. 1120), il s'agit même pendant deux siècles d'un véritable monopole. Les clercs sont donc les premiers promoteurs de la mise par écrit de la langue vernaculaire<sup>43</sup>. La rédaction de textes hagiographiques en langue vernaculaire semble relever d'une véritable reconnaissance de leur potentiel littéraire, impression confortée par le refrain de l'*Aube de Fleury*<sup>44</sup> et la recherche dont fait preuve l'auteur de la *Vie de saint Alexis*. Cette dernière œuvre manifeste un véritable investissement intellectuel pour créer une rhétorique proprement romane. Alors, peut-on réellement accuser les clercs d'avoir été le principal obstacle à la mise par écrit des langues vernaculaires en France, sous prétexte qu'ils possédaient une sorte de monopole sur l'aptitude à écrire ? Certes, la rédaction d'une littérature profane dut attendre le début du XII<sup>e</sup> siècle, mais cela ne semble pas imputable à une opposition de leur part. En effet, nous avons vu qu'ils ne rechignaient pas à écrire en roman. Nous savons aussi qu'ils rédigeaient des textes épiques en latin. Si les clercs n'ont pas spontanément couché par écrit la jeune littérature profane vernaculaire, c'est simplement qu'ils n'y voyaient aucun intérêt. Il s'agissait d'une culture vivant par l'oralité et dont ils ne souhaitaient pas garder la mémoire, pas plus que celle des chansons populaires. L'hypothèse d'un "aide-mémoire" pour les jongleurs semble à exclure, au moins dans les premiers temps : outre le coût assez prohibitif de la réalisation d'un manuscrit, les premières chansons de geste mises par écrit étaient suffisamment courtes pour être mémorisées et pour être chantées en une seule séance<sup>45</sup>. Il faudrait donc plutôt chercher l'explication du côté des aristocrates laïques. Pourquoi, au XII<sup>e</sup> siècle, décident-ils soudain qu'il est important que leur culture accède à l'écrit ?
- 29 L'explication habituelle est celle d'une subite prise de conscience identitaire de la classe guerrière, qui déciderait alors de valoriser par l'écrit sa langue et sa culture, marquant leur indépendance vis-à-vis des cultures latines – cléricale et étatique. Cela aurait été favorisé par l'apogée de la châtellenie. Cette explication – excellente et sans aucun doute exacte – ne doit pas entraîner une exagération de la solution de continuité entre culture latine et culture vernaculaire, en supposant un état de monopole culturel et idéologique des clercs qui serait soudain entamé par les laïcs. La situation antérieure était bien plus complexe que cela, nous le savons.
- 30 Certes, depuis le IX<sup>e</sup> siècle, les clercs ont quasiment le monopole de l'écriture, l'éducation des aristocrates laïques – qui comportait encore une large part d'initiation à la culture latine classique et à l'apprentissage de la lecture voire de l'écriture – ayant sombré au VII<sup>e</sup> siècle. Nithard, cousin et partisan du roi Charles le Chauve, est un des très rares auteurs laïques du

IX<sup>e</sup> siècle. Il est issu d'une génération qui profita des efforts de Charlemagne pour assurer une bonne formation à tous ceux, clercs comme laïcs, qui allaient le soutenir dans l'administration de l'empire. Après cela, les clercs ont la garde de la fonction mémorielle de l'écriture, qui conserve et sacralise. Ils transmettent à la postérité la mémoire des saints, des grands événements et des principaux seigneurs du temps. Pour ces derniers – et parfois à leur demande – ils écrivent des chroniques, des vies, des annales. Il s'agit d'une mémoire vivante, oralisée par des lectures publiques. Les textes hagiographiques ont un usage liturgique qui leur donne une audience auprès des plus grands comme des plus humbles. Les saints étant avant tout des aristocrates, la glorification de leur mémoire sert autant l'Église que le pouvoir temporel, les deux étant d'ailleurs étroitement imbriqués.

31 Avant la réforme grégorienne du XI<sup>e</sup> siècle, il est parfois difficile de différencier les intérêts des aristocrates laïques de ceux des aristocrates ecclésiastiques, car ils sont unis par d'étroits liens familiaux et amicaux. Cela n'empêche pas des rivalités, notamment dans la France de l'Est, mais ils sont unis par le souhait d'un maintien de l'ordre public. Ayant plus ou moins le contrôle de la nomination des responsables ecclésiastiques, les seigneurs laïques les choisissent dans leur entourage. Quel meilleur allié pour un comte qu'un frère évêque ou une sœur abbesse ? Et si les seigneurs ne sont que rarement lettrés, ils ont à leur cour des clercs qui peuvent lire, traduire et écrire pour eux, même s'il s'agit le plus souvent de rédiger des chartes et des missives. La littérature de commande leur permet même de manipuler le souvenir historique à leur avantage. Vers l'an mil, Dudon de Saint-Quentin écrit l'histoire des princes de Normandie à la demande des ducs Richard I<sup>er</sup> et Richard II. Par « la nature de ses sources, par la culture littéraire de ses auteurs, par les goûts des publics auxquels elle s'adressait, cette histoire était irrésistiblement attirée vers l'épopée »<sup>46</sup>.

32 Du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, on ne peut pas dire que les seigneurs laïques sont dépossédés de l'écriture. S'ils ne demandent pas la rédaction de la culture profane vernaculaire dont ils sont sans aucun doute consommateurs – ainsi que le fit pourtant Charlemagne pour les chants germaniques – c'est que celle-ci se passe de l'écrit pour se propager et que leur besoin de reconnaissance écrite est satisfait par la littérature latine. Ils ne sont pas non plus sans culture : ils se font lire et au besoin traduire des textes historiques, acquérant par la mémorisation un savoir conséquent. Ces guerriers prennent un véritable plaisir au récit des grands faits d'armes du passé. Car, bien qu'écrite par des clercs et se voulant le récit de l'avancé du monde vers le salut, l'historiographie est avant tout une narration de luttes et de guerres. L'étranger menaçant, le traître facteur de désordres, le païen, l'hérétique : les menaces que doit affronter le bon chrétien sont nombreuses. Les événements terrestres étant le reflet de la volonté divine, leur récit permet souvent de rappeler que le bien l'a emporté sur le mal, un message rassurant qui sera aussi celui de la chanson de geste<sup>47</sup>. Si la littérature hagiographique a pu être très justement qualifiée de « littérature de propagande ecclésiastique » par Anita Guerreau-Jalabert<sup>48</sup>, le discours historique est plus ambigu. Les clercs ont conscience de travailler sur un matériau différent et cela se ressent dans leur style<sup>49</sup>. Bien que rien ne soit jamais dépourvu de religiosité dans le haut Moyen Âge, ils distinguent nettement les récits religieux des récits profanes : dans sa biographie de Robert le Pieux, de nature clairement hagiographique, Helgaud de Fleury dit qu'il laisse aux historiens le soin de raconter les combats et les honneurs acquis par le roi.

33 Les auteurs ecclésiastiques vantent les prouesses guerrières des empereurs et le prestige de leurs conquêtes (Eginhard, l'Astronome) et glorifient la résistance des braves face aux assauts païens (Abbon de Saint-Germain, Richer de Reims). L'historien du Moyen Âge s'intéresse « moins aux faits remarquables qu'aux actes des hommes remarquables »<sup>50</sup>. La gloire ne revient pas aux armées triomphantes, à la collectivité des soldats, mais bien aux héros qui réussirent des exploits ou moururent martyrs sur le champ de bataille. Il faut rappeler le caractère épique de cette historiographie, car on a trop insisté sur le pacifisme de ces auteurs et leur dénonciation des exactions laïques. Socialement – si ça n'est biologiquement – frères des seigneurs laïques, ils éprouvent une certaine fascination pour la lutte armée. Jusqu'à la réforme grégorienne, il n'était pas rare pour les ecclésiastiques de porter les armes ou même de se comporter en chef de guerre.

34 Cette fameuse réforme grégorienne est entamée au milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Elle vise à améliorer la formation du clergé, mais aussi à lutter contre la simonie et le nicolaïsme. Au concile de Reims de 1049, le pape « interdit aux laïcs de détenir des églises et de conférer à leur gré les bénéfices ecclésiastiques – non encore d'investir des élus à l'épiscopat ou à l'abbatiate »<sup>51</sup>. Les réformateurs trouvent soutien auprès des princes français, qui souhaitent voir régner l'ordre dans le clergé et n'ont pas encore perdu de leur pouvoir sur les évêques. Après 1075, la réforme se fait plus menaçante pour eux en renforçant son combat contre les investitures laïques. Peu à peu, l'Église s'autonomise du pouvoir temporel. Les clercs s'éloignent des laïcs, aussi bien dans leur mode de vie que dans leurs valeurs ou leurs intérêts. Le programme grégorien a voulu créer une division nette de la société chrétienne, séparant les clercs voués à la chasteté des laïcs sexués. Cela explique la promotion du mariage chrétien et le combat contre le mariage des prêtres. Mais le résultat le plus frappant reste celui d'une séparation consommée entre les seigneurs laïques et les primats de l'Église. En terme de pouvoir, les clercs ont repris la main sur le sacré : ils ont récupéré la propriété des biens ecclésiastiques et le privilège de l'investiture. A partir de là, il devient intéressant de penser la rédaction de la littérature vernaculaire profane en termes de compensation.

35 Le pouvoir politique ne pouvait se passer d'une aura symbolique et religieuse, qui renforçait son prestige et servait sa légitimité. Privés de leur domination sur les biens de l'Église et de leur influence sur les primats, les aristocrates laïques cherchent de nouvelles sources de sacralité<sup>52</sup>. On peut supposer que s'ils s'engagent dans une concurrence culturelle avec les clercs, c'est qu'ils souhaitent s'approprier la valeur hautement sacrée de l'écriture. Religion du livre, le christianisme tend à étroitement lier écrit, vérité et sacré dans les mentalités médiévales. On n'insistera jamais assez sur la valeur quasi mystique du livre au Moyen Âge, que l'aspect matériel des beaux manuscrits accentue.

Si, pour ceux qui savaient lire et écrire, le pouvoir de médiation des livres passait par l'accès à ces textes à forte charge surnaturelle, les illettrés, ou les individus à peine capables de déchiffrer quelques lettres, en faisaient pour leur part un usage plus large, les manipulant comme des objets sacrés<sup>53</sup>.

36 C'est cette symbolique du livre médiéval que l'aristocratie laïque voulut détourner à son propre compte, en commandant la mise par écrit des textes vernaculaires dont elle était auditrice et parfois productrice. Elle désire se voir glorifier par une littérature véritablement autonome et peut-être même posséder ses propres "martyrs" (tels Roland et Vivien). Elle emprunte à l'hagiographie l'idée d'un contact direct avec le divin, mais le détourne au profit des laïcs<sup>54</sup>. Une page se tourne alors, qui ne rompt pourtant pas avec la définition ecclésiastique du sacré puisqu'elle en reprend presque tous les éléments. Comment pourrait-il en être autrement ? Le « contexte d'expérience antérieure dans lequel s'inscrit la perspective esthétique »<sup>55</sup> des chansons de geste et des poèmes occitans est tout autant celui d'une culture latine et chrétienne écrite que celui d'une culture vernaculaire et profane jusque-là orale. Des auteurs aux auditeurs, en passant par les transpositeurs, tous étaient habitués aux codes des textes hagiographiques et parfois des textes historiques, ce qui ne put que conditionner l'élaboration de la littérature vernaculaire.

37 Modèle de cette appropriation de l'écrit par les aristocrates laïques, Guillaume IX, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, fut à la fois le plus puissant seigneur de son temps et le premier des troubadours. Né dans une famille cultivée – Adémar de Chabannes nous rapporte que son grand-père fut formé aux lettres dès l'enfance et était grand lecteur – il avait les compétences et l'inspiration nécessaires pour être un maître de la première lyrique occitane. S'il ne fut sans doute pas le premier des troubadours, il fut le premier dont l'œuvre fut mise par écrit. On y trouve tout ce qui caractérisa la poésie courtoise, en premier lieu l'amour courtois qui est charnel, exalté, douloureux et anticonjugal (car la dame doit être à conquérir et non déjà acquise). On retrouve cet intérêt pour les élans du cœur dans le roman médiéval, dont il constitue la principale innovation. Cet amour courtois pourrait être interprété comme une réaction à la promotion du mariage chrétien par la réforme grégorienne, ce dernier étant monogame, continence et animé par la paisible *caritas*. Il est certain que l'amour courtois

s'oppose diamétralement à la conception cléricale des relations amoureuses. Là où les clercs souhaitent normaliser, les laïcs ouvrent le champ des possibles. L'importance donnée au sujet féminin ne doit pas être surestimée outre mesure dans sa nouveauté : les textes hagiographiques, textes de la quotidienneté, accordaient déjà une certaine place aux femmes – plutôt aux mères, il est vrai. Par ailleurs, la possibilité de conquérir une grande dame, « image très claire de la possibilité, toujours ouverte, rarement réalisée, d'une ascension sociale de la noblesse pauvre »<sup>56</sup> ne trahit pas une revendication de la petite chevalerie. En vérité, la pratique hypergamique que l'on constate à l'époque est avant tout une stratégie des élites. En accordant en mariage leur fille ou leur sœur à un vassal, les seigneurs le récompensent et s'assurent sa fidélité. Cette hypergamie floute les frontières entre les strates de la noblesse et induit une plus grande influence de l'épouse à la cour de son mari, mais elle est aussi à l'origine d'un fort népotisme, très visible par l'importance accordée à la relation entre oncle et neveu dans les chansons de geste. La littérature vernaculaire s'adresse donc à toute la noblesse militaire, des plus grands seigneurs qui la font transcrire à la foule des chevaliers qui constitue l'essentiel de son public. Pour en revenir spécifiquement à la poésie courtoise, la revendication langagière est explicite : Guillaume chante qu'il prie Jésus « *en romans et en son lati* »<sup>57</sup>. Les origines sociales très diverses des troubadours ne doivent pas nous leurrer : cette littérature est destinée à un public de cour, elle est éminemment aristocratique. Son accès au manuscrit reflète la fierté pour une production profane et vernaculaire de haute qualité.

38 La mise par écrit de la littérature profane vernaculaire, liée à la revendication identitaire de l'aristocratie laïque, doit donc être à la fois envisagée sous l'angle d'un besoin d'appropriation du sacré et d'une construction idéologique désormais éloignés des clercs qui en étaient jusque-là les partenaires<sup>58</sup>, ce qui rejoint les travaux d'Eléonore Andrieu, de Michel Banniard et d'Anita Guerreau-Jalabert précédemment cités.

#### 4. Tradition littéraire et horizons d'attente

39 Cette appropriation de l'écrit par la culture vernaculaire profane apparaît comme une véritable révolution depuis notre XXI<sup>e</sup> siècle. Le fut-elle aux yeux des hommes des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles ? Sans doute pas. La naissance ne fut pas brutale, mais une suite de petites nouveautés s'inscrivant toujours dans une tradition littéraire générale.

40 En ce domaine, le *Voyage de saint Brendan* est particulièrement exemplaire. Écrit en anglo-normand au début du XII<sup>e</sup> siècle, il est l'adaptation par le clerc Benedeit d'un récit hagiographique latin, la *Navigatio sancti Brendani*, lui-même très inspiré par les vieux contes irlandais (les *imrama*). Commande de la reine d'Angleterre, il vise en premier lieu un public laïque, contrairement au texte hagiographique latin qui est avant tout à destination des clercs. La comparaison entre hypotexte et hypertexte montre que le passage à la langue vernaculaire fait de ce texte hagiographique – qu'une forte influence celte rendait déjà atypique – une œuvre certes religieuse mais intimement courtoise. Le texte français suit la narration latine de près, mais là où celle-ci est sobre dans les descriptions de lieux et les récits de combats, celle-là prend le parti du spectaculaire : le merveilleux s'y amplifie, les hyperboles abondent, des dragons apparaissent. Il s'agit d'éblouir, transporter, fasciner le public. Il fut un temps où l'on a pu négliger cet écrit en raison de sa nature hagiographique. Justice lui est aujourd'hui rendue : il apparaît probant que l'élégance de la langue et l'exploitation du merveilleux celtique en font une œuvre littéraire à part entière, appartenant à la littérature de la quête. Elle offre l'avantage de nous renseigner sur les attentes particulières d'un public courtois au début du XII<sup>e</sup> siècle. Prévu pour être lu à voix haute comme à peu près tous les textes de l'époque, le *Voyage de saint Brendan* choisit de charmer l'oreille de ses auditeurs par des octosyllabes à rimes plates, typiques des romans arthuriens et éloignés de la poésie latine rythmique usuelle dans l'hagiographie en vers. Par ces thèmes et par sa forme, le *Voyage de saint Brendan* autorise le roman arthurien. En sachant que celui-ci tire également sa légitimité de la préexistence d'un genre romanesque vernaculaire (celui dit de la *matière de Rome*), qui se réclame lui-même de l'autorité de la culture classique, on peut établir une double chaîne de légitimité.

41 L'invention de l'imprimerie par Gutenberg fut certes une révolution, mais on oublie trop souvent de rappeler à quel point son mérite fut surtout d'assembler des éléments préexistants.

On pourrait presque en dire autant de la première littérature profane vernaculaire. La littérature religieuse vernaculaire créa un précédent : il était désormais établi que l'on pouvait écrire en langue romane<sup>59</sup>. Il faut se rappeler que le Moyen Âge était profondément méfiant envers toute nouveauté ; or écrire en langue romane en constituait justement une. Les textes hagiographiques vernaculaires s'échelonnant du IX<sup>e</sup> au début du XII<sup>e</sup> siècle ont permis un processus de sacralisation de la langue romane, qui alla de pair avec son élévation au statut de langue écrite<sup>60</sup>. Les clercs ont donc créé un usage autorisé, dont les laïcs se sont emparés. S'appuyant sur la préexistence d'une poésie amoureuse latine et d'une poésie religieuse vernaculaire, les troubadours innovèrent en créant la littérature courtoise. Celle-ci fut plus révolutionnaire dans son fond que dans sa forme : cela fait peut-être d'elle la nouveauté la plus audacieuse de la jeune littérature vernaculaire.

42 Concernant la chanson de geste, il existait déjà une littérature centrée sur un sujet épique (l'épopée médio-latine), une littérature valorisant l'héroïsme guerrier (les chroniques) et une littérature utilisant la langue romane (l'hagiographie vernaculaire). Cela n'ôte rien à l'irrépressible originalité de l'épique vernaculaire : il faut simplement considérer que la préexistence des éléments qui la caractérisent permet aux hommes du Moyen Âge de l'inscrire dans une tradition écrite autorisée, ce qui entraîne naturellement des influences thématiques ou stylistiques.

43 Voilà pourquoi il ne faut sans doute pas exclure de l'analyse le *Conventum Hugonis*, qu'il soit ou non un texte littéraire. Cet étrange texte latin, rédigé en Aquitaine dans les années 1030, fut envisagé comme un possible précurseur des chansons de geste par son éditeur George Beech<sup>61</sup>, une hypothèse rejetée par Dominique Barthélémy qui y voit un *memorandum* à usage juridique, proche des lettres chartraines et des notices vendômoises<sup>62</sup>, tandis que le compte-rendu critique de Jean-Yves Tilliette trouve la suggestion séduisante<sup>63</sup>. Elle l'est effectivement pour tout médiéviste ayant lu ce texte fascinant, récit assez sec mais richement dialogué des péripéties entre le fidèle Hugues le Chiliarque et son versatile seigneur Guillaume d'Aquitaine. Jean-Yves Tilliette a tout fait raison d'y voir une apologie de la fidélité, en lien avec l'hagiographie vernaculaire centrée sur la figure du Juste persécuté, plutôt qu'un ancêtre de *Raoul de Cambrai*<sup>64</sup>. L'hypothèse de Georges Beech ne semble pas avoir provoqué beaucoup de réactions dans la communauté littéraire, alors qu'il s'agit d'un débat important pour la genèse des chansons de geste. Cela doit-il être mis sur le compte du cloisonnement entre historiens, médio-latinistes et romanistes ? Toujours est-il que ce texte représente pour son époque une certaine démarche narrative et témoigne d'une pratique d'écriture. Il n'est certainement pas une source directe de la littérature vernaculaire, mais il participe du long cheminement vers elle. Un cheminement qu'il faut davantage appréhender en termes d'influences et de contexte culturel que de sources clairement identifiées.

44 Durant mes études secondaires, j'ai eu au programme quelques grands textes médiévaux. Nourrie que j'étais de culture classique, ils ne m'ont procuré qu'un sentiment d'exotisme et d'étrangeté. Lorsque j'y suis revenue après m'être mise à fréquenter les textes historiques et hagiographiques médio-latins, je fus surprise de les trouver si familiers. J'étais désormais dans un horizon d'attente tout à fait compatible avec leur univers. Cette expérience personnelle ne se veut qu'illustration, et certainement pas démonstration, du fait que la théorie de la réception, élaborée à partir de la fréquentation d'un corpus médiéval, reste sans doute le meilleur outil du médiéviste.

45 Comme l'observe Richard Trachsler dans son article « Un siècle de lettréure », la littérature médiévale a réussi à s'imposer comme littérature à part entière – les chercheurs ayant œuvré pour cela méritent toute notre gratitude – mais parfois au dépens de la conscience de sa spécificité. Si l'utilisation de concepts et d'approches importés d'autres périodes ou de la théorie littéraire était nécessaire pour faire avancer la recherche en littérature médiévale, elle a peut-être fait l'objet d'un excès d'enthousiasme, notamment sur la question de l'intertextualité.

Sauf erreur, la fécondité des concepts d'intertextualité et d'autoréférentialité à l'intérieur du corpus de la poésie lyrique explique, au moins partiellement, pourquoi les critiques se sont empressés à les appliquer également à d'autres pans de l'activité littéraire médiévale. [...] Mais lorsqu'on a greffé sur cette situation spécifique à la littérature médiévale – la littérature médiévale

« cite volontiers » et nous ne pouvons retracer les voies par lesquelles passent concrètement les emprunts – la notion d'intertextualité, élaborée à partir de la littérature moderne, il s'est produit un léger glissement<sup>65</sup>.

46 Ce glissement, ce fut l'acception a priori de l'existence d'une intertextualité qu'on ne pouvait prouver et l'adoption du concept d'intertextualité tel qu'il fut défini pour l'époque moderne. De là sans doute un désintérêt croissant pour les rapports entre littérature médio-latine et littérature vernaculaire française, puisqu'il était impossible de les unir par des liens réellement étroits d'intertextualité. Mais au Moyen Âge, « les rapports entre les textes ne s'établiss[aient] pas aussi généralement et universellement qu'à l'époque moderne »<sup>66</sup>. Les rapports étant difficiles à saisir, il faut les chercher par tous les critères possibles, afin de s'adapter au caractère hybride de la littérature médiévale et de saisir l'horizon d'attente produit par un climat culturel. En la matière, la thèse de Francine Mora-Lebrun me semble un modèle.

47 Il faut saisir l'horizon d'attente pour mieux comprendre les précédents et les innovations. Par exemple, que savons-nous du public des chansons de geste ? Il semble le plus socialement disparate, ce qui fait sans aucun doute son charme aux yeux du chercheur. Il est habitué aux récits hagiographiques, à la prédication et dans une certaine mesure aux récits historiques. Il est aussi auditeur de toute une tradition orale qui nous échappe largement.

48 Les éléments caractéristiques du genre épique étaient déjà présents dans l'œuvre poétique d'Abbon de Saint-Germain à la fin du IX<sup>e</sup> siècle : déséquilibre initial des forces en présence qui permet le dépassement de soi héroïque (deux cents champions chrétiens défendent la tour qui barre l'entrée du pont contre quarante mille Normands), surhommes qui se distinguent dans le combat (Ebles « *Mavortius abba* » perce sept hommes d'une seule flèche et plaisante en demandant à ce qu'on les porte en cuisine) et mépris de la mort. L'anecdote sur Robert Portecarquois évoque des sujets de chansons de geste : attaqué par les Normands alors que ses hommes sont absents, il marche vers eux la lame nue et en tue deux avant de succomber. Il est vengé par son neveu Aleaume qui fait un carnage parmi les Normands<sup>67</sup>.

49 Au début du XI<sup>e</sup> siècle, la *Chronique* du moine limousin Adémar de Chabannes est elle aussi marquée par le légendaire et les exploits guerriers :

Guillaume Taillefer, qui avait reçu ce surnom dans un combat contre les Normands, où ni les uns ni les autres ne l'avaient emporté, lutta le lendemain en combat singulier, par suite d'un pacte, contre le roi Sturin : de Cortain, son épée très résistante que le forgeron Wieland avait travaillée, il le pourfendit lui et sa cuirasse d'un seul coup en pleine poitrine<sup>68</sup>.

A cette époque, Ermengol, comte d'Urgel, après de nombreux triomphes sur les Maures et les Sarrasins, ayant livré une dernière bataille, fit un immense carnage de Sarrasins ; de retour, victorieux, il se heurta à une autre armée de Maures qui arrivait. Se lançant sur eux avec un petit nombre des siens épuisés, il en tua un grand nombre et tomba lui-même. Les Sarrasins emportèrent sa tête avec eux comme un grand trésor. Leur roi la fit embaumer et couvrir d'or, et il la portait toujours avec lui dans les combats en gage de victoire<sup>69</sup>.

50 Bien que ne manquant pas de force épique, le récit historique médio-latin joue un rôle essentiellement mémoriel. Il vise à l'édification de son auditoire par la multiplication des exemples : il ne s'attarde jamais et laisse peu de place à l'émotion. A l'opposé, la chanson de geste joue d'une esthétique orale qui transcende le sens narratif, destinée à créer une véritable communion avec le public. « La chanson de geste fait ainsi appel à ce qu'on pourrait appeler les effets physiques du langage : la fascination et presque l'hypnose de la répétition »<sup>70</sup>. La fin sacrificielle de Roland n'est acceptable pour l'auditoire que parce qu'elle ne signifie pas la fin du récit : dans la chanson de geste, le bien et la justice triomphent de tous les obstacles, assurant ainsi au genre sa fonction cathartique et exaltante.

51 Les textes hagiographiques latins n'étaient pas non plus avares d'épisodes extrêmement violents. Ceux-ci faisaient donc partie de l'horizon d'attente du public des chansons de geste. La véritable nouveauté est le développement d'une esthétique de la violence guerrière. Jean-Charles Payen parle de « poétique du génocide joyeux » dans un article analysant l'esthétique de la cruauté guerrière dans la *Chanson de Roland*, où il montre que les « clichés épiques sont chargés d'une violence à la fois crédible (c'est celle du champ de bataille assourdissant et cruel) et démesurée (dans la mesure où le poème ne cesse d'amplifier le vécu) »<sup>71</sup>. Bien

que s'adressant à un public très mêlé, la chanson de geste s'adresse en priorité à la classe guerrière, du plus puissant seigneur au plus humble cavalier, dont il fallait flatter et même nourrir l'imaginaire belliqueux. Le combat justifie l'existence de l'aristocratie militaire, qui développe une idéologie où la bravoure compte plus que la victoire.

- 52 Faut-il aussi y voir une réaction à la Paix de Dieu qui dénonce les violences guerrières ? Il est en tout cas frappant de voir que la *Chanson de Roland* se régale avec la figure sanguinaire de l'évêque Turolde, comme si elle voulait rappeler aux clercs qu'ils n'ont pas toujours évité les champs de bataille. Mais il ne s'agit pas d'une simple réaction face à un ordre ecclésiastique qui prêcherait le pacifisme. La violence des combats est un thème courant dans la littérature latine des clercs, l'affrontement étant une forme de rapport social au Moyen Âge. Ils rapportent les guerres et luttes, en les condamnant parfois, en les expliquant souvent, en les détaillant rarement. Il ne s'agit pas de narrer les affrontements mais de les inscrire dans une vision téléologique du monde : le résultat d'une bataille est un jugement divin, les invasions normandes sont considérées comme un châtement de Dieu pour les péchés du temps. Les clercs se sont appropriés l'interprétation de la violence guerrière. Plus que cela : ils ont valorisé une violence légitime, celle des chevaliers qui servent la cause chrétienne et celle des miracles divins<sup>72</sup>. Comme Stephen White l'a montré :

Si les moines condamnaient et dramatisaient la violence dont ils étaient victimes et ceux qui l'exerçaient, ils ne dénonçaient pas systématiquement les nobles qui recouraient à la violence. Dans la version monastique de la culture guerrière, tout comme dans la version laïque si vivement exposée dans les chansons de geste, la représentation de la violence dépend entièrement de qui en fait l'usage et dans quelle perspective<sup>73</sup>.

- 53 La chanson de geste s'empare de l'image de la violence, pour en donner une représentation qui correspond davantage à l'idéologie que développe la classe guerrière. Il ne s'agit pas de valoriser la cruauté gratuite ou la violence inique : la justice finit toujours par triompher. Charlemagne vainc l'émir et fait exécuter Ganelon, le roi Louis tue le Normand Gormont et le traître Isembart succombe, Guillaume triomphe des païens et sauve la royauté... Dans la littérature hagiographique, les clercs jubilaient souvent de la violence des miracles divins qui venaient châtier le coupable. Désormais, dans la chanson de geste, le bras vengeur n'est plus celui de Dieu mais celui d'un héros bien humain. L'auditeur épique est soulagé par le retour à l'ordre, après des récits de massacre où la violence ne connaît aucun frein et où le pacifisme est condamné. La civilisation chrétienne ressort renforcée de sa lutte contre les impies et les traîtres. La chanson de geste permet aux chevaliers de se proclamer les champions de cette civilisation, sur le terrain militaire comme sur le plan culturel, en mettant en œuvre l'autorité de l'écrit. L'aristocratie guerrière fait ainsi valoir son efficacité et ses sacrifices dans la défense et l'extension de la chrétienté, en intégrant la guerre sainte « dans son propre système de valeurs sans se laisser confiner dans une position subordonnée, dans la mouvance de l'Eglise ou de la papauté »<sup>74</sup>.

- 54 La mise par écrit d'une littérature vernaculaire apparaît comme se devant, même dans ses aspects les plus orientés politiquement, de s'inscrire dans une tradition littéraire et de respecter l'horizon d'attente de son public (y compris celui de la moralité des clercs). Dans un domaine où tout peut sembler incertain, il y a là comme une sorte de havre de paix méthodologique...

## Conclusion

- 55 Les rapports entre les littératures latine et vernaculaire du Moyen Âge sont d'une fécondité que j'espère avoir réussi à faire entrevoir. Malheureusement, le cloisonnement institutionnel des disciplines concernées est un frein à la recherche : il me semble que le profil souvent atypique des chercheurs engagés dans ce domaine en constitue une preuve suffisante. Leurs travaux stimulants auraient pourtant de quoi encourager une démarche plus collective. On ne peut qu'espérer que davantage de chercheurs de toutes disciplines et de toutes écoles se penchent sur cette question et échangent sur elle, y compris des germanistes car je n'ai pas évoqué dans cet article la question supplémentaire de la culture germanique et de son influence sur la littérature médiévale française. Seule une entreprise réellement pluridisciplinaire et pluriméthodologique permettrait de faire le point sur une question aussi multiple et problématique.

## Bibliographie

### Sources

Abbon de Saint-Germain, *Le siège de Paris par les Normands. Poème du IX<sup>e</sup> siècle*, Henri Waquet (éd. et trad.), Paris, Les Belles Lettres, 1964.

*Ademari Cabannensis Chronicon*, Pascal Bourgain, Richard Landes et Georges Pon (éd.), Turnhout, Brepols, 1999.

Adémar de Chabannes, *Chronique*, Yves Chauvin et Georges Pon (trad.), Turnhout, Brepols, 2003.

Albéric de Pisançon, *Le Roman d'Alexandre*, dans *The Medieval French Roman d'Alexandre. vol. 3 : Version of Alexandre de Paris. Text, Variants and Notes to Branch I*, éd. Alfred Foulet (éd. et trad.), Princeton, Princeton University Press, 1949, p. 37-60.

Benedeit, *Le Voyage de saint Brendan*, Ian Short et Brian Merrilees (éd. et trad.), Paris, Champion, 2006.

Benoît de Sainte-Maure, *Le roman de Troie*, Emmanuèle Baumgartner et Françoise Viellard (éd. et trad.), Paris, Librairie générale française, 1998.

Bernard d'Angers et un continuateur anonyme, *Liber miraculorum sancte Fidis*, Luca Robertini (éd.), Spolète, Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 1994.

*Cantilène de sainte Eulalie*, dans *Naissance de la littérature française (IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle). Anthologie*, Philippe Walter, p. 14-17.

*La Chanson de sainte Foi d'Agen. Poème provençal du XI<sup>e</sup> siècle*, Antoine Thomas (éd.), Paris, Honoré Champion, 1974.

*La Chanson de Guillaume*, François Suard (éd. et trad.), Paris, Librairie Générale Française, 2008.

*La Chanson de Roland*, Ian Short (éd. et trad.), Paris, Librairie Générale Française, 1990.

Chrétien de Troyes, *Romans suivis des Chansons, avec, en appendice, Philomena*, Michel Zink et al. (éd.), Paris, Librairie générale française, 2005.

*Le « Conventum » (vers 1030), un précurseur aquitain des premières épopées*, George Beech, Yves Chauvin et Georges Pon (éd. et trad.), Genève, Droz, 1995.

*Le Couronnement de Louis. Chanson de geste du XII<sup>e</sup> siècle*, Ernest Langlois (éd.), Honoré Champion, 1984.

Eginhard, *Vie de Charlemagne*, Michel Sot et Christiane Veyard-Cosme (éd. et trad.), Paris, Les Belles Lettres, 2014.

Ermold le Noir, *Poème sur Louis le Pieux et Epîtres au roi Pépin*, Edmond Faral (éd. et trad.), Paris, Les Belles Lettres, 1964.

Guillaume IX, *Le Néant et la Joie. Chansons de Guillaume d'Aquitaine*, Katy Bernard (trad.), Gardonne, Fédérop, 2013.

Helgaud de Fleury, *Vie de Robert le Pieux. Epitoma vitae regis Rotberti pii*, Robert-Henri Bautier et Gillette Labory (éd. et trad.), Paris, éditions du CNRS, 1965.

*Navigatio Sancti Brendani Abbatis, from the Early Latin Manuscripts*, Carl Selmer (éd.), University of Notre Dame Press, 1959.

Odon de Cluny, *Vita sancti Geraldii Auriliacensis*, Anne-Marie Bultot-Verleysen (éd. et trad.), Bruxelles, Société des Bollandistes, 2009.

Raoul Glaber, *Histoires*, Mathieu Arnoux (trad.), Turnhout, Brepols, 1996.

Richer de Reims, *Histoire de France*, 2 vol., Robert Latouche (éd. et trad.), Paris, Les Belles Lettres, 1964-1967.

*Le Roman d'Enéas*, Aimé Petit (éd. et trad.), Paris, Librairie Générale Française, 1997.

*Le Roman de Thèbes*, Aimé Petit (éd. et trad.), Paris, Champion, 2008.

*Vie d'Isarn, abbé de Saint-Victor de Marseille (XI<sup>e</sup> siècle)*, Cécile Caby et al. (éd. et trad.), Paris, Les Belles Lettres, 2010.

*Vie de saint Alexis. Poème du XI<sup>e</sup> siècle*, Gaston Paris et Léopold Pannier, Paris, Librairie A. Franck, 1872.

*Vie de saint Léger : étude de la langue du manuscrit de Clermont-Ferrand, suivie d'une édition critique du texte avec commentaire et glossaire*, Joseph Linskill, Paris, Droz, 1937.

## Articles et ouvrages cités

Paul Aebischer « La "Chanson de Roland" dans le "désert littéraire" du XI<sup>e</sup> siècle », *Revue belge de philologie et d'histoire* 38-3, 1960, p. 718-749.

Éléonore Andrieu, « Quand les rhinocéros prennent la parole. Le *gab* et la question de la parole efficace dans *Le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople* », *Le Pouvoir des mots au Moyen Âge*, Nicole Beriou, Jean-Patrice Boudet et Irène Rosier-Catach (éd.), Turnhout, Brepols, 2014, p. 71-105.

Éléonore Andrieu, « Itinéraires chevaleresques dans quelques textes de langue d'oïl (XII<sup>e</sup> siècle) : une appropriation laïque de l'*evangelica seu apostolica perfectio* ? », *Les Écoles de pensée du XII<sup>e</sup> siècle et la littérature romane (oc et oïl)*, Jean-René Valette et Valérie Fasseur (dir.), à paraître aux éditions Brepols.

John W. Baldwin, *Les Langages de l'amour dans la France de Philippe Auguste : la sexualité dans la France du Nord au tournant du XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1997.

Michel Banniard « Genèse de la langue française (III<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles) », *Histoire de la France littéraire. Naissances, Renaissances*, Franck Lestringant et Michel Zink (dir.), Paris, Presses universitaires de France, 2006, p. 9-35.

Michel Banniard, « Niveaux de compétence langagière chez les élites carolingiennes : du latin quotidien au latin d'apparat », *La Culture du haut Moyen Âge : une question d'élites*, François Bougard, Régine le Jan et Rosamond McKitterick (dir.), Turnhout, Brepols, 2009, p. 39-61.

Michel Banniard, « La langue des esclaves peut-elle parler de Dieu ? La langue occitane à la conquête de son acrolecte religieux », *La Parole sacrée. Formes, fonctions, sens (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Toulouse, Privat, 2013, p. 195-214.

Dominique Barthélémy, *Nouvelle histoire de la France médiévale : 3. L'ordre seigneurial, XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1990.

Dominique Barthelemy « Du nouveau sur le *Conventum Hugonis* ? », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1995, p. 483-495.

Dominique Barthélémy, *Chevaliers et Miracles. La violence et le sacré dans la société féodale*, Paris, Armand Colin, 2004.

Joseph Bédier, *Les Légendes épiques : recherches sur la formation des chansons de geste*, 4 vol. , Paris, Honoré Champion, 1908-1913 (3<sup>e</sup> édition : 1926-1929).

Reto Raduolf Bezzola, *Les Origines et la formation de la littérature courtoise en Occident (500-1200)*, 5 vol. , Paris, Honoré Champion, 1944-1963.

Dominique Boutet, « La politique et l'histoire dans les chansons de geste », *Annales ESC* 6, 1976, p. 1119-1130.

Dominique Boutet et Armand Strubel, *Littérature, Politique et Société dans la France du Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 1979.

Dominique Boutet, « La voix : mirages et présence de l'oralité au Moyen Âge », *Histoire de la France littéraire. Naissances, Renaissances*, Franck Lestringant et Michel Zink (dir.), Paris, Presses universitaires de France, 2006, p. 193-212

Dominique Boutet, « L'épique au Moyen Âge », *Histoire de la France littéraire. Naissances, Renaissances*, Franck Lestringant et Michel Zink (dir.), Paris, Presses universitaires de France, 2006, p. 850-873.

Bernard Cerquiglini, *Éloge de la variante : histoire critique de la philologie*, Paris, Seuil, 1989.

Guisepe Chiri, *L'Epica latina medioevale e la Chanson de Roland*, Gênes, Emilio degli Orfini, 1936.

Ernst Robert Curtius « Über die altfranzösische Epik », *Zeitschrift für romanische Philologie* 64, 1944, p. 233-320.

George Duby et Jacques Le Goff (dir.), *Famille et Parenté dans l'Occident médiéval*, Rome, École française de Rome, 1977.

Siân Echard, *Arthurian Narrative in the Latin tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

Robert Fawtier, *La Chanson de Roland. Étude historique*, Paris, De Boccard, 1933.

Jean Flori, *Croisade et chevalerie. XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, De Boeck, 1998.

Jean-Marie Fritz, *Le Discours du fou au Moyen Âge : XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles : étude comparée des discours littéraire, médical, juridique et théologique de la folie*, Paris, Presses universitaires de France, 1992.

Bernard Guenée, *Histoire et Culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier-Montaigne, 1980.

- Anita Guerreau-Jalabert, « Sur les structures de parenté dans l'Europe médiévale », *Annales ESC* 6, 1981, p. 1028-1049.
- Anita Guerreau-Jalabert, « Parole/parabole ; la parole dans les langues romanes : analyse d'un champ lexical et sémantique », *La Parole du prédicateur*, Rosa Maria Dessì et Michel Lauwers (dir.), Nice, CNRS-Centre d'études médiévales de Nice, 1997, p. 311-339.
- Hans Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978.
- Gábor Klaniczay et Ildikó Kristóf, « Ecritures saintes et pactes diaboliques. Les usages religieux de l'écrit (Moyen Âge et Temps modernes), *Annales ESC* 4-5, 2001, p. 947-980.
- Christian Lauranson-Rosaz « Le débat sur la "mutation féodale" : état de la question », *Europe around the year 1000*, Przemyslaw Urbanczyk (dir.), Varsovie, Institute of Archaeology and Ethnology, Polish Academy of Sciences, 2001, p. 11-40, disponible en ligne sur [http://www.academia.edu/3515366/Le\\_debat\\_sur\\_la\\_mutation\\_feodale\\_etat\\_de\\_la\\_question](http://www.academia.edu/3515366/Le_debat_sur_la_mutation_feodale_etat_de_la_question)
- Rita Lejeune, « La naissance du couple littéraire "Roland et Olivier " », *Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves* 10, 1950, p. 371-401.
- Jacques Le Goff, « Préface », *Littérature, Politique et Société dans la France du Moyen Âge*, Dominique Boutet et Armand Strubel, Paris, Presses universitaires de France, 1979, p. 9-18.
- Frank Lestringant et Michel Zink (dir.), *Histoire de la France littéraire. Naissances, Renaissances*, Paris, Presses universitaires de France, 2006.
- Ferdinand Lot, *Joseph Bédier. 1864-1938*, Paris, Droz, 1939.
- Laurent Macé (éd.), *Entre histoire et épopée. Les Guillaume d'Orange (IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, Toulouse, CNRS-Université de Toulouse, 2005.
- Angelo Monteverdi, « La laisse épique », *La Technique littéraire des chansons de geste*, Paris, Les Belles Lettres, 1959, p. 127-139.
- Francine Mora-Lebrun, *L'Énéide médiévale et la chanson de geste*, Paris, Honoré Champion, 1994.
- Francine Mora-Lebrun, *L'Énéide médiévale et la naissance du roman*, Paris, Presses universitaires de France, 1994.
- Jean-Charles Payen, « Une poétique du génocide joyeux : devoir de violence et plaisir de tuer dans la Chanson de Roland », *Olifant* 3, 1979, p. 226-236.
- Jean-Charles Payen, *Littérature française. Le Moyen Âge*, Arthaud, 1984.
- Daniel Poirion, « Chanson de geste », *Dictionnaire des Lettres françaises. Le Moyen Âge*, Paris, Fayard, 1992, p. 239.
- Isabelle Réal, *Vies de saints, vie de famille. Représentation et système de la parenté dans le Royaume mérovingien (481-751) d'après les sources hagiographiques*, Turnhout, Brepols, 2001.
- Michel Sot, « Concordances et discordances entre culture des élites laïques et culture des élites cléricales à l'époque carolingienne : Jonas d'Orléans et Dhuoda », *La Culture du haut Moyen Âge : une question d'élites*, François Bougard, Régine le Jan et Rosamond McKitterick (dir.), Turnhout, Brepols, 2009, p. 341-361.
- Jean-Yves Tilliette, « George Beech, Yves Chauvin et Georges Pon. — Le *Conventum* (vers 1030). Un précurseur aquitain des premières épopées. Genève, Droz, 1995 (Compte-rendu) », *Cahiers de civilisation médiévale* 156, 1996, p. 379-382.
- Richard Trachsler, « Un siècle de lettré. Observations sur les études de littérature française du Moyen Âge entre 1900 et 2000 », *Cahiers de civilisation médiévale* 192, 2005, p. 359-379.
- Stephen D. White, « Repenser la violence : de 2000 à 1000 », *Médiévales* 37, 1999, p. 99-113.
- Michel Zink, « Trente ans avec la littérature médiévale. Note brève sur de longues années », *Cahiers de civilisation médiévale* 153-154, 1996, p. 27-40.
- Michel Zink, *Littérature française du Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 2014 [première édition : 1992].
- Paul Zumthor, *Histoire littéraire de la France médiévale. VI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses universitaires de France, 1954.
- Paul Zumthor, *Essai de poétique médiévale*, Paris, Seuil, 2000 [première édition : 1972].

## Notes

1 Pour prendre connaissance de ce complexe débat, on pourra consulter avec profit l'article de Christian Lauranson-Rosaz, « Le débat sur la "mutation féodale" : état de la question », *Europe around the year 1000*, Przemyslaw Urbanczyk (dir.), Varsovie, Institute of Archaeology and Ethnology, Polish Academy of Sciences, 2001, p. 11-40, disponible en ligne sur [http://www.academia.edu/3515366/Le\\_debat\\_sur\\_la\\_mutation\\_feodale\\_etat\\_de\\_la\\_question](http://www.academia.edu/3515366/Le_debat_sur_la_mutation_feodale_etat_de_la_question)

2 Le problème méthodologique posé par la question de l'illusion documentaire est qu'il est difficile de savoir si le changement de vocabulaire perceptible dans la documentation du XI<sup>e</sup> siècle relève du reflet fidèle d'un changement social ou d'une adaptation tardive à une réalité plus ancienne.

3 Daniel Poirion, « Chanson de geste », *Dictionnaire des Lettres françaises. Le Moyen Âge*, Paris, Fayard, 1992, p. 239.

4 Tels que la préexistence et surtout la transformation du duo Olivier-Roland dans les chartes (voir Rita Lejeune, « La naissance du couple littéraire "Roland et Olivier" », *Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves*, 1950, n° 10, p. 372-373 et Paul Aebischer « La "Chanson de Roland" dans le "désert littéraire" du XI<sup>e</sup> siècle », *Revue belge de philologie et d'histoire* 38-3, 1960, p. 718-749) ou le simple fait que les héros des chansons de geste ne sont pas présentés par elles, comme s'ils étaient déjà connus de l'auditoire (Robert Fawtier, *La Chanson de Roland. Etude historique*, Paris, De Boccard, 1933, p. 188-189).

5 Tels sont les beaux concepts élaborés respectivement par Paul Zumthor et Bernard Cerquiglini.

6 Quel médiéviste peut sereinement lire le passage où Bernard d'Angers, dans son *Liber miraculorum sancte Fidis*, nous apprend l'existence de cantilènes populaires sans en citer un seul vers ?

7 Pour prendre l'exemple des publications récentes des Presses universitaires de France, le manuel nouvellement réédité de Michel Zink, *Littérature française du Moyen Âge*, ne manque jamais de faire allusion à la genèse latine. De taille bien plus conséquente, le premier volume de l'*Histoire de la France littéraire* dirigé par Frank Lestringant et Michel Zink peut se permettre d'en tenir compte dans plusieurs chapitres, avec notamment des contributions de Michel Banniard et Jean-Yves Tilliette. On ne peut malgré tout s'empêcher de se dire que l'*Histoire littéraire de la France médiévale* publié aux mêmes éditions par Paul Zumthor en 1954 paraîtrait aujourd'hui bien audacieuse de traiter simultanément la littérature du Moyen Âge latin et la littérature romane dans un manuel destiné aux étudiants, alors que cela lui parut parfaitement logique : « trop d'études récentes ont souligné l'importance des relations entre littérature de langue latine et de langue romane, occitane et française, pour que je pusse maintenir une division linguistique » (p. VI).

8 Pour Baudelaire – souvent cité comme illustration de la survivance d'une littérature latine au XIX<sup>e</sup> siècle – l'écriture d'un poème en latin tel que *Franciscæ meæ laudes* semble plutôt tenir de la posture.

9 Lorsque le nombre de postes se réduit, il paraît logique d'engager un spécialiste du Moyen Âge tardif capable de donner également des cours sur la littérature de la Renaissance plutôt qu'un spécialiste du XII<sup>e</sup> siècle.

10 Colloque organisé en 1974 par George Duby et Jacques Le Goff sur le thème *Famille et parenté dans l'Occident médiéval*. Il permit surtout de mettre à jour les manques méthodologiques et conceptuels des historiens dans l'étude de la parenté. L'élaboration d'une démarche d'anthropologie historique fut la réponse à ces lacunes. Elle permit par ailleurs aux anthropologues de gagner en profondeur chronologique et ainsi de mieux s'éloigner de l'erreur que fut la thèse évolutionniste. Au final, les deux partis y gagnèrent...

11 Respectivement André Burguière, Christiane Klapisch-Zuber, Martine Segalen et Françoise Zonabend.

12 A titre de constatation tout à fait personnelle, il me semble que les séminaires de recherche sont le lieu où l'interdisciplinarité se pratique le plus activement, que cela concerne les intervenants invités ou le public. Leur audience restreinte ne facilite pas la naissance d'une dynamique générale, mais l'effort est des plus louables et permet de riches échanges.

13 Richard Trachsler, « Un siècle de lettré. Observations sur les études de littérature française du Moyen Âge entre 1900 et 2000 », *Cahiers de civilisation médiévale* 192 2005, p. 367.

14 Michel Zink, « Trente ans avec la littérature médiévale. Note brève sur de longues années », *Cahiers de civilisation médiévale* 153-154, 1996, p. 37.

15 Sans doute craignent-ils le risque – inhérent au genre – de simplification.

16 CAPES et Agrégation, sessions de 2009 et 2010, question d'histoire médiévale : « Pouvoirs, Église et société dans les royaumes de France, Bourgogne et Germanie aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles (888-vers 1110) »

17 Florian Mazel et Philippe Depreux, « Pouvoirs, Église et société dans les royaumes de France, de Bourgogne et de Germanie aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles (888-1110). Bibliographie », *Historiens et Géographes* 403, 2008, p. 191-228.

- 18 Comme on le sait, généraliste pour le CAPES et sur œuvres pour l'Agrégation.
- 19 Richard Trachsler, « Un siècle de lettré... », art.cit., p. 365.
- 20 Michel Zink, « Trente ans avec la littérature médiévale... », art. cit., p. 39
- 21 Francine Mora-Lebrun, *L'« Énéide » médiévale et la naissance du roman*, Paris, Presses universitaires de France, 1994.
- 22 Un souhait formulé par Siân Echard dans son *Arthurian Narrative in the Latin tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998 (p. 29).
- 23 Jean Charles Payen, *Littérature française. Le Moyen Âge*, Arthaud, 1984, p. 107.
- 24 Théorie amplement développée par Reto Raduolf Bezzola, *Les Origines et la Formation de la littérature courtoise en Occident (500-1200)*, 5 vol. , Paris, Honoré Champion, 1944-1963.
- 25 Michel Zink, *Littérature française du Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 2014, p. 114.
- 26 Dominique Boutet, « L'épique au Moyen Âge », *Histoire de la France littéraire. Naissances, Renaissances*, Franck Lestringant et Michel Zink (dir.), Paris, Presses universitaires de France, 2006, p. 850-851.
- 27 *Ibid.*, p. 852.
- 28 Francine Mora-Lebrun, *L'Énéide médiévale et la chanson de geste*, Paris, Honoré Champion, 1994, p. 9.
- 29 A ce sujet, voir Guiseppe Chiri, *L'epica latina medioevale e la Chanson de Roland*, Gênes, Emilio degli Orfini, 1936 et Ernst Robert Curtius « Über die altfranzösische Epik », *Zeitschrift für romanische Philologie* 64, 1944, p. 233-320.
- 30 *Ibid.*, p. 175-197.
- 31 *Ibid.*, p. 175.
- 32 Angelo Monteverdi, « La laisse épique », *La technique littéraire des chansons de geste*, Paris, Les Belles Lettres, 1959, p. 139.
- 33 Anita Guerreau-Jalabert, « Parole/parabole ; la parole dans les langues romanes : analyse d'un champ lexical et sémantique », *La Parole du prédicateur*, Rosa Maria Dessì et Michel Lauwers (dir.), Nice, CNRS-Centre d'études médiévales de Nice, 1997, p. 311-339.
- 34 *Ibid.*, p. 337
- 35 Michel Banniard, « La langue des esclaves peut-elle parler de Dieu ? La langue occitane à la conquête de son acrolecte religieux », *La Parole sacrée. Formes, fonctions, sens (XIe-XVe siècle)*, Toulouse, Privat, 2013, p. 195-214.
- 36 *Id.*, « Genèse de la langue française (III<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles) », *Histoire de la France littéraire... op. cit.*, p. 30.
- 37 Éléonore Andrieu, « Quand les rhinocéros prennent la parole. Le *gab* et la question de la parole efficace dans *Le voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople* », *Le Pouvoir des mots au Moyen Âge*, Nicole Beriou, Jean-Patrice Boudet et Irène Rosier-Catach (éd.), Turnhout, Brepols, 2014, p. 71-105.
- 38 *Ibid.*, p. 78.
- 39 Éléonore Andrieu, « Itinéraires chevaleresques dans quelques textes de langue d'oïl (XII<sup>e</sup> siècle) : une appropriation laïque de l'*evangelica seu apostolica perfectio* ? », *Les écoles de pensée du XII<sup>e</sup> siècle et la littérature romane (oc et oïl)*, Jean-René Valette et Valérie Fasseur (dir.), à paraître aux éditions Brepols. Je remercie très vivement l'auteur de m'avoir permis d'accéder à ses deux remarquables articles.
- 40 On peut citer Jean-Marie Fritz, *Le Discours du fou au Moyen Âge : XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles : étude comparée des discours littéraire, médical, juridique et théologique de la folie*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, et John W. Baldwin, *Les Langages de l'amour dans la France de Philippe Auguste : la sexualité dans la France du Nord au tournant du XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1997.
- 41 Jacques Le Goff, « Préface », *Littérature, politique et société...*, op. cit., p. 14.
- 42 Ferdinand Lot, *Joseph Bédier. 1864-1938*, Paris, Droz, 1939, p. 25.
- 43 Il ne s'agit pas simplement d'une démarche pragmatique visant à se faire comprendre d'un public qui ne saisit plus vraiment le latin. La rupture à l'origine de cette situation de diglossie s'annonce au VIII<sup>e</sup> siècle et paraît totale avec la réforme linguistique voulue par Charlemagne : le latin écrit, épuré pour redevenir plus proche de celui de saint Jérôme, c'est à dire du latin de la Vulgate, est désormais incompréhensible pour la grande majorité des laïcs (Pour une approche plus nuancée de la question, ici présentée de façon assez schématique, voir Michel Banniard, « Niveaux de compétence langagière chez les élites carolingiennes : du latin quotidien au latin d'apparat », *La Culture du haut Moyen Âge : une question d'élites*, François Bougard, Régine le Jan et Rosamond McKitterick (dir.), Turnhout, Brepols, 2009, p. 39-61). Le concile de Tours de 813 sanctionne le besoin de prêcher en langue romane, mais il s'agit d'un travail de traduction oral, dont il reste pour seule trace écrite le brouillon d'un sermon sur Jonas.

- 44 Michel Zink parle à son sujet d'un « intérêt éprouvé par les clercs pour une poésie vernaculaire qui n'est pas une simple transposition de la leur », dans *Littérature française du Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 2014, p. 32.
- 45 Dominique Boutet, « La voix : mirages et présence de l'oralité au Moyen Âge », *Histoire de la France littéraire...*, *op. cit.*, p. 196-197.
- 46 Bernard Guenée, *Histoire et Culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier-Montaigne, 1980, p. 63.
- 47 Il est évident que cette victoire du bien sur le mal, de l'ordre sur le chaos, de Dieu sur les forces mauvaises, s'entend d'un point de vue que l'on dira "cosmique", car dans le détail les choses ne sont pas aussi simples.
- 48 Anita Guerreau-Jalabert, « Sur les structures de parenté dans l'Europe médiévale », *Annales ESC* 6, 1981, p. 1038.
- 49 Il est frappant de constater que le "père" de l'historiographie médiévale, Grégoire de Tours, utilisait un vocabulaire de la parenté de type charnel (à lier au concept éminemment chrétien de la *caritas*) dans ses textes hagiographiques et de type social dans ses récits historiques, ainsi que l'a montré Isabelle Réal, *Vies de saints, vie de famille. Représentation et système de la parenté dans le Royaume mérovingien (481-751) d'après les sources hagiographiques*, Turnhout, Brepols, 2001, p. 106.
- 50 Bernard Guenée, *Histoire et culture historique...*, *op. cit.*, p. 23.
- 51 Dominique Barthélémy, *Nouvelle histoire de la France médiévale : 3. L'ordre seigneurial, XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1990, p. 75.
- 52 A ce sujet, voir par exemple Dominique Barthélémy, *Chevaliers et Miracles. La violence et le sacré dans la société féodale*, Paris, Armand Colin, 2004.
- 53 Gábor Klaniczay et Ildikó Kristóf, « Ecritures saintes et pactes diaboliques. Les usages religieux de l'écrit (Moyen Âge et Temps modernes), *Annales ESC* 4-5, 2001, p. 949.
- 54 Dans la *Chanson de Roland*, Charlemagne reçoit les conseils de Dieu par l'intermédiaire d'un ange et Roland à l'agonie remet son gant à saint Gabriel.
- 55 Hans Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978, p. 51.
- 56 Dominique Boutet et Armand Strubel, *Littérature, Politique et Société dans la France du Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, p. 72.
- 57 *Le Néant et la Joie. Chansons de Guillaume d'Aquitaine*, Katy Bernard (trad.), Gardonne, Fédérop, 2013, p. 104.
- 58 Ainsi, à l'époque carolingienne, « il y a une culture des élites qui est incontestablement ecclésiastique mais également laïque, avec des nuances mais pas vraiment d'oppositions », Michel Sot, « Concordances et discordances entre culture des élites laïques et culture des élites cléricales à l'époque carolingienne : Jonas d'Orléans et Dhuoda », *La Culture du haut Moyen Âge : une question d'élites*, François Bougard, Régine le Jan et Rosamond McKitterick (dir.), Turnhout, Brepols, 2009, p. 361.
- 59 Ce ne fut pas sans lien avec la rédaction de textes en langue germanique, qui fut bien antérieure, mais dans la mentalité médiévale la possibilité d'écrire en germanique n'entraînait pas logiquement la possibilité d'écrire en roman – ne serait-ce que parce que le roman ne fut perçu que tardivement non plus comme un état différent mais comme une langue différente du latin.
- 60 Parler de langue vulgaire peut alors être trompeur, car la langue vernaculaire écrite est raffinée et élitiste. La France bilingue cache une double diglossie : le latin appris par les clercs s'oppose à la langue vernaculaire parlée par tous, mais au sein de celle-ci la langue aristocrate s'oppose à la langue du peuple.
- 61 George Beech, Yves Chauvin et Georges Pon, *Le « Conventum » (vers 1030), un précurseur aquitain des premières épopées*, Genève, Droz, 1995.
- 62 Dominique Barthelemy « Du nouveau sur le *Conventum Hugonis* ? », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1995, p. 483-495.
- 63 Jean-Yves Tilliette, « George Beech, Yves Chauvin et Georges Pon. — Le Conventum (vers 1030). Un précurseur aquitain des premières épopées. Genève, Droz, 1995 (Compte-rendu) », *Cahiers de civilisation médiévale* 156, 1996, p. 379-382.
- 64 On peut ajouter que la fidélité inconditionnelle à son seigneur est un thème germanique typique, que l'on retrouve dans l'*Hildebrandslied* transcrit au IX<sup>e</sup> siècle.
- 65 Richard Trachsler, « Un siècle de lettré... », *art.cit.*, p. 371.
- 66 *Ibid.*, p. 372.
- 67 Abbon de Saint-Germain, *Le Siège de Paris par les Normands. Poème du IX<sup>e</sup> siècle*, Henri Waquet (éd. et trad.), Paris, Les Belles Lettres, 1964.
- 68 Adémar de Chabannes, *Chronique*, Yves Chauvin et Georges Pon (trad.), Turnhout, Brepols, 2003, p. 232. « *Willelmus quoque Sector Ferri, qui hoc cognomen indeptus est quia, commissio prelio cum*

*Nortmannis et neutra parte cedente, postera die pacti causa cum rege eorum Sturin singulari conflictu deluctans, ense Corto nomine durissimo, quem Walandus faber cuserat, per media pectoris secuit simul cum torace una modo percussione* », *Ademari Cabannensis Chronicon*, III, 28.

69 Ibid., p. 249. « *Per haec tempora Ermengaudus, comes Irgeldensis, post copiosos triumphos de Mauris et Sarracenis, prelio inito ultimo, innumerabilem stragem Sarracenorum perficiens, dum Victor regreditur, allium exercitum Maurorum offendit venientem. Quem cum paucis suorum lassus persequens, multos eorum occidit, et ipse cecidit. Caput ejus Sarraceni pro magno thesauro secum asportaverunt. Quod aromatizatum rex eorum auro cooperuit et secum in prelis semper ferebat causa victoriae* », *Ademari Cabannensis Chronicon*, III, 38. Cet extrait offre aussi l'intérêt de témoigner de la diffusion d'un récit horrifique (le chef d'un comte chrétien devenu trophée aux mains des Sarrasins) dont la mort de Roland (qui parvient à se défendre de la *spoliatio* à la laisse CLXX et voient ses reliques rapportées en France par Charlemagne) semble le parfait contrepied.

70 Michel Zink, *Littérature française...*, op. cit., p. 73.

71 Jean-Charles Payen, « Une poétique du génocide joyeux : devoir de violence et plaisir de tuer dans la Chanson de Roland », *Olifant* 3, 1979, p. 227.

72 Les textes hagiographiques du XI<sup>e</sup> siècle peuvent montrer un Dieu vengeur impitoyable qui est celui de l'Ancien Testament : dans la *Vie de saint Isarn*, il détruit par le feu les villages qui ont refusé leur hospitalité au saint.

73 Stephen D. White, « Repenser la violence : de 2000 à 1000 », *Médiévales* 37, 1999, p. 111.

74 Jean Flori, *Croisade et chevalerie. XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, De Boeck, 1998, p. 258.

---

### **Pour citer cet article**

#### Référence électronique

Lucile Jaeck, « De la littérature latine à la littérature française : une transition victime du cloisonnement académique », *Perspectives médiévales* [En ligne], 36 | 2015, mis en ligne le 01 janvier 2015, consulté le 16 septembre 2016. URL : <http://peme.revues.org/7852> ; DOI : 10.4000/peme.7852

---

### **À propos de l'auteur**

**Lucile Jaeck**

Université de Limoges - CRIHAM

---

### **Droits d'auteur**

© Perspectives médiévales

---

### **Résumé**

Les premiers poèmes vernaculaires mis par écrit nous offrent déjà quelques chefs-d'œuvre de notre littérature, que ce soit dans le domaine hagiographique (*Vie de saint Alexis*), épique (*Chanson de Roland*) ou lyrique (œuvre de Guillaume IX d'Aquitaine). Leur caractère élaboré a poussé les médiévistes à interroger leur genèse, notamment à travers la culture écrite latine du XI<sup>e</sup> siècle. Alors que cet angle de recherche est loin d'avoir porté tous ses fruits, il est aujourd'hui délaissé, victime des divisions disciplinaires et méthodologiques, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'enseignement. Le présent article expose les différents cloisonnements universitaires qui entravent l'étude de la littérature médio-latine comme littérature de transition, mais aussi quelques initiatives ayant réussi à les dépasser. Il reviendra sur la motivation de la mise par écrit de la première littérature française puis sur la tradition littéraire et l'horizon d'attente dans laquelle elle s'inscrit, afin d'envisager les bases d'un indispensable questionnement pluridisciplinaire.

### **Entrées d'index**

**Mots clés** : historiographie, littérature médio-latine, littérature vernaculaire, recherche

---

**Keywords :** medieval latine literature, research, vernacular literature, historiography

**Parole chiave :** letteratura latina medievale, letteratura vernacolare, ricerca, storiografia

**Œuvres, personnages et lieux littéraires :** Aube de Fleury, Cantilène de saint Eulalie, Chanson de Roland, Chanson de sainte Foy, Chronique, Chronique des ducs de Normandie, Conventum Hugonis, De excidio Troiae historia, Énéide, Fragment de la Haye, Historia Regum Britanniae, Navigatio sancti Brendani, Nota Emiliense, Philomena, Roman d'Alexandre, Roman d'Eneas, Roman de Brut, Roman de Thèbes, Roman de Troie, Thébaïde, Vie de saint Alexis, Vie de saint Léger, Voyage de Charlemagne, Voyage de saint Brendan

**Index des modernes :** Barthélémy (Dominique), Paris (Gaston), Gautier (Léon), Bédier (Joseph), Menéndez Pidal (Ramón), Le Gentil (Pierre), Jauss (Hans Robert), Zink (Michel), Trachsler (Richard), Mora-Lebrun (Francine), Boutet (Dominique), Segre (Cesare), Monterverdi (Angelo), Guerreau-Jalabert (Anita), Banniard (Michel), Andrieu (Éléonore), Lot (Ferdinand), Tilliette (Jean-Yves), Beech (Georges), Payen (Jean-Charles), White (Stephen)

**Index des médiévaux et anciens :** Albéric de Pison, Benoît de Sainte-Maure, Chrétien de Troyes, Ovide, Geoffroy de Monmouth, Wace, Benedeit, Nithard, Dudon de Saint-Quentin, Richard Ier, Richard II, Helgaud de Fleury, Eginhard, Astronome, Abbon de Saint-Germain, Richer de Reims, Guillaume IX, Adémar de Chabannes